

**Allocution du Président  
de la Société Belge d'Anesthésie et de Réanimation**

**Toespraak van de Voorzitter  
van de Belgische Vereniging voor Anesthesie en Reanimatie**

Monsieur le Président de la Société Belge de Chirurgie,

Monsieur le Président de la Faculté de Médecine de  
l'Université libre de Bruxelles,

Messieurs les Présidents des Sociétés d'Anesthésie de  
France, des Pays-Bas et d'Allemagne,

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je dois apprécier à sa juste valeur l'honneur que vous me faites en me confiant aujourd'hui la présidence de cette réunion extraordinaire. Par votre participation si nombreuse et si distinguée et par la présence de nos amis venus de l'étranger auxquels nous souhaitons cordialement la bienvenue, cette séance académique s'annonce comme un événement de toute première importance, et nous sommes persuadés qu'elle aura une portée considérable dans l'épanouissement de l'anesthésiologie belge et européenne comme spécialité majeure et indépendante.

It is a great pleasure and a privilege to welcome here to day our most distinguished guest, Professor Cecil Gray.

Professor Gray, who is heading the anaesthetic department at the University of Liverpool, has indeed been known to us from his work and from the anaesthetic literature for a very long time and we still remember and admire his pioneer work just after the war when he introduced and established in Western Europe the use of d-tubocurarine as the first relaxant in anaesthetic practice. Many a continental anaesthetist has been visiting his department at one time or another and quite a few of our most outstanding anaesthetists have been trained under his direction.

Professor Gray has always had a leading activity in the British anaesthetic world and in 1962, he was admitted to the Honorary Fellowship of the Faculty of Anaesthetists. We all know his excel-

lent work as general editor of the British Journal of Anaesthesia which many of us await eagerly each month and where we are sure to find the latest and most up to date contributions to our speciality. Recently this year, Professor Gray has been elected Dean of the Faculty of Anaesthetist of the Royal College of Surgeons, and I have the privilege, on behalf of all the surgeons' and anaesthetists here present, to congratulate the Professor for this great honour.

Professor Gray,

Your presence here to day reminds us of the good relationship and the friendship that has always been existing between anaesthetists of Great Britain and Belgium. We are glad that, in spite of the fact that you are only just back from the World Congress at Sao Paulo and still must feel very tired from this long journey, you have so willingly accepted to address this meeting, and we hope that your presence may further contribute to tighten the bonds between both our countries.

Messieurs les représentants des Sociétés d'Anesthésie de France, des Pays-Bas et d'Allemagne,

Nous vous souhaitons la bienvenue et nous vous remercions de votre présence qui, nous en sommes convaincus, reserrera encore davantage les liens très étroits qui existent déjà entre nos sociétés respectives et entre les membres anesthésistes de nos pays.

Monsieur le Président,

Votre présence à cette tribune aujourd'hui nous honore et elle comporte pour nous une haute signification. Elle rappelle, en effet, les liens étroits qui unissent l'anesthésiologie belge à la chirurgie et le rôle important qu'a joué votre société dans le développement de notre spécialité au cours de ces quinze dernières années.

Comme vous l'avez signalé tantôt, c'est en effet au début de 1948 que naquit au sein de votre société, et sous l'impulsion de feu le docteur De Weerd, ainsi que des docteurs Reinhold et Goldblat, la jeune et nouvelle spécialité.

La clairvoyance, la haute compréhension, l'enthousiasme et l'exhortation de feu le professeur Appelmans et du professeur De Moor, à l'époque président et secrétaire général de votre société, surent faire adopter par les chirurgiens ce que certains considéraient à ce moment comme une amputation de leurs prérogatives.

Je me souviens des nombreuses réunions que tenaient à ce moment feu les docteurs De Weerd et Appelmans dans le bureau de ce dernier et auxquels j'eus l'avantage d'assister à plusieurs reprises. Je pense traduire les sentiments de cette assemblée en honorant ici la mémoire de ces deux regrettés pionniers.

L'embryon de la nouvelle spécialité qui réunissait alors une dizaine de spécialistes belges prit rapidement de la vigueur, tant et si bien qu'en 1950 naquit au sein de la Société belge de Chirurgie une nouvelle section : celle de l'Anesthésie-Réanimation. Cette nouvelle section organisa aussitôt son activité : elle avait ses propres réunions, sa revue les *Acta Anaesthesiologica Belgica*, et, avec le docteur Reinhold comme secrétaire de rédaction et le docteur Goldblat comme secrétaire des séances, l'activité dynamique de son bureau fut assurée.

Très vite, la nouvelle section grandit en force et elle compta bientôt une quarantaine de membres ayant présenté un travail d'admission. Déjà, en 1953, elle eut l'honneur de jouer un rôle prépondérant dans la mise sur pied de la Fédération Mondiale des Sociétés d'Anesthésie et du 1<sup>er</sup> Congrès mondial d'Anesthésiologie qui eut lieu à Scheveningue en septembre 1955. Les préparatifs de la constitution de la Fédération Mondiale eurent lieu à Bruxelles et, en recevant les délégués des sociétés étrangères et en organisant leurs travaux, la section d'Anesthésie joua un rôle très important.

Le professeur Harold Griffith, premier président de la Fédération Mondiale écrit d'ailleurs à ce sujet : « As we got to know our European friends more intimately, we all realized why the Belgians and the Dutch were qualified to take such an active part in the organisation of international anesthesiology. Their societies were new, having been founded only after the war and had still a comparatively small membership, but they had enthusiastic and dedicated leadership and were maintaining the highest ethical and professional standards ».

L'année 1960 fut marquée par un événement majeur : ce fut en novembre de cette année que fut organisé à Bruxelles, à l'initiative surtout de notre secrétaire général, le professeur De Temmerman, à cette époque président de la section, le premier Symposium consacré à la Réanimation Respiratoire. Ce fut aussi l'occasion de célébrer le dixième anniversaire de notre section qui y acquit en somme ses lettres de noblesse.

L'année suivante (1961) fut marquée par l'organisation du premier Congrès belge d'Anesthésiologie à Namur. Grâce aux efforts inlassables du docteur de Ville de Goyet, ce premier congrès connut un succès très vif et très mérité. De nombreuses personnalités étrangères rehaussèrent par leur présence et par leurs communications l'éclat de

cette manifestation extraordinaire de l'anesthésiologie belge. Ce premier congrès belge eut aussi l'honneur d'accueillir le 3<sup>e</sup> Congrès de l'Association des Anesthésiologistes Européens.

Et puis vint 1962 avec le premier Congrès Européen de Vienne. La participation de notre section y fut importante et un grand nombre de nos membres y ont présenté des travaux et des rapports, tels celui sur le Monitoring des docteurs Goldblat et Hanegreefs, et celui sur la Neuroleptanalgie des docteurs Mundeleer et de Castro.

Ces multiples manifestations de l'anesthésiologie belge ainsi que son activité en constante expansion ont fait germer chez quelques uns d'entre-nous l'idée d'une nouvelle société scientifique. Cette initiative répond d'ailleurs à une nécessité et aux vœux qu'avaient déjà souvent formulé beaucoup de nos membres. Il convient, en effet, de considérer tout d'abord l'expansion continue du domaine de l'anesthésiologiste. En dehors de la chirurgie, la collaboration des anesthésistes est souvent requise par d'autres spécialistes ainsi que par certaines branches de la médecine interne. Une société d'anesthésie indépendante est donc appelée à devenir un idéal terrain de rencontre interdisciplinaire. Une deuxième raison qu'on ne peut négliger rencontre le désir des anesthésistes d'expression flamande d'adhérer à une société scientifique nationale réellement bilingue, aussi bien dans la tenue des séances et de ses publications que dans la composition de son comité directeur. Une troisième raison découle du fait que la Belgique était jusqu'à présent le seul pays où le regroupement scientifique des anesthésistes ne représentait qu'une section de la Société de Chirurgie, alors que dans chacun des autres pays il existe une société d'anesthésie autonome. Cette particularité nous déforçait vis-à-vis des autres nations.

Ces différentes raisons nous imposaient la recherche d'une solution. Un comité provisoire fut chargé d'étudier le problème; il contacta à ce sujet la direction de la Société Belge de Chirurgie.

Je crois qu'il est de mon devoir de rendre ici un hommage à tous les membres du bureau de la Société Belge de Chirurgie et tout particulièrement à vous, monsieur le Président ainsi qu'aux docteurs Dumont, Duprez et Van Geertruyden ainsi qu'à l'ancien président, le professeur Vanderlinden, pour la compréhension et l'aide que vous nous avez apportées et pour le fructueux aboutissement des négociations qui ont conduit à la création de la Société Belge d'Anesthésie et de Réanimation. Je suis persuadé que jamais les anesthésiologistes belges n'oublieront la reconnaissance qu'ils doivent à la Société Belge de Chirurgie; elle a guidé leurs premiers pas, elle les a aidés à grandir et à atteindre la maturité qu'ils connaissent aujourd'hui; je crois

exprimer la pensée et le désir de cette assemblée en souhaitant avec insistance pour que cette fructueuse collaboration puisse continuer durant de nombreuses années encore.

Messieurs les Doyens des Facultés de Médecine,

Votre présence nous honore, et je vous en exprime notre gratitude. Nos facultés de médecine, que vous représentez ici, ont joué dès le début un grand rôle dans le développement rapide et harmonieux de l'anesthésiologie en Belgique. En effet, l'anesthésie belge soutient très favorablement la comparaison avec celle des pays voisins.

Nous ne pouvons pas oublier que sur le continent européen, les deux premiers départements d'anesthésie autonomes avec enseignement postuniversitaire, un pour chaque section linguistique, furent créés à Louvain dès 1948. Cette heureuse initiative, toute à l'honneur des autorités académiques et des facultés de médecine, fut très rapidement suivie dans les trois autres universités du pays. Le professeur De Temmerman pouvait d'ailleurs annoncer, lors de son discours d'ouverture du Symposium de 1960, la création à Liège d'un centre interdisciplinaire d'anesthésiologie avec un service de réanimation autonome, sous la direction du docteur Hanquet, chargé de cours à l'Université. Un centre analogue, dirigé par le docteur Hanegreefs, fonctionne actuellement à Anvers.

Ces premiers pas décisifs doivent d'ailleurs mener à leur conclusion normale : la création dans tous nos grands centres hospitaliers de services d'anesthésie et de réanimation autonomes, complètement équipés et pourvus des locaux et du personnel nécessaire. Cette mesure ne peut signifier qu'une aide accrue au bénéfice des malades. Car, l'anesthésiologiste compétent n'est pas seulement un technicien appelé à pratiquer des anesthésies. En effet, il est aussi le mieux placé et le mieux formé pour intervenir chez un malade en insuffisance ventilatoire aiguë et pour exécuter les manœuvres nécessaires à un rétablissement de l'*air-way*, pour pratiquer une intubation trachéale ou une trachéotomie, et pour mettre en route une ventilation artificielle adéquate. Il est évident que le département d'anesthésiologie est appelé à déborder très largement le cadre des salles d'opération et de la narcose. Les insuffisances ventilatoires aiguës, les troubles hydroélectrolytiques, les perturbations de l'équilibre acidobasique, les problèmes de transfusion sanguine, de l'alimentation parentérale ou des dérèglements thermiques représentent autant de domaines où la formation permet à l'anesthésiologiste d'intervenir avec efficacité. Tout ceci démontre le très vaste terrain de l'anesthésiologie ; il acquiert

Het is daarom dat wij hopen en dat wij rekenen op uw volledige steun, op uw medewerking en vooral op uw wetenschappelijke bijdragen die U zeer talrijk zult komen voorstellen op de komende vergaderingen van uwe nieuwe vereniging.

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Pour terminer, vous me permettrez encore de présenter au nom de cette assemblée nos remerciements à tous ceux qui ont collaboré à la constitution de la nouvelle société et au succès de la réunion d'aujourd'hui. Je me tourne spécialement vers les membres du bureau de la Société belge de Chirurgie et vers ceux du conseil d'administration de la Société belge d'Anesthésie et de Réanimation. Grâce à leurs efforts et à leur collaboration, la constitution de la nouvelle société est devenu aujourd'hui une réalité. J'adresse tous mes vœux à ce nouveau-né et lui souhaite une croissance rapide, une maturité fructueuse et prospère, ainsi qu'une très longue vie.